

Commune de MONSTEROUX-MILIEU

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} Mars 2022

L'an deux mille vingt deux

le 1^{er} Mars à 18 h 30

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Denis MERLIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Février 2022.

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 11

PRESENTS : Denis MERLIN, Thierry MAUCHERAT, Laurent VANDAELE, Jacques CLECHET, Magali DIDIER, Anaïs GAGNEUR, Valentine MAUCHERAT, Max RIBAUD, Pierre SCHIFF.

Aurélie COLAS présente à 19h25

Catherine PERRAT présente à 19h55

Laurent GALLOT présent à 20h15

ABSENTS ET EXCUSES : Alexandra SERRE, Jacques SECONDI.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Délibération pour le lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUi par la communauté de communes – Mode de gouvernance
- ▶ Conséquences sur l'urbanisme avec le RNU
- ▶ Projets sur la ZA
- ▶ Projet micro crèche
- ▶ Travaux d'investissement prévus en 2022 :
 - Eclairage extérieur du stade
 - Automatisation du portail du stade,
 - Installation d'un escalier et aménagement intérieur de l'atelier municipal
 - Alarme des bâtiments communaux
- ▶ Tour des élections Présidentielles le 10 et 24 avril 2022
- ▶ Questions orales

Mr Denis MERLIN donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 25 Janvier 2022 et est adopté à l'unanimité.

LANCEMENT DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) MODE DE GOUVERNANCE – DELIBERATION N° 2022-06

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) va engager une procédure d'élaboration d'un PLUi.

Dans ce cadre, la Commission Aménagement du territoire-urbanisme d'EBER a travaillé sur un mode de gouvernance ayant pour objectif d'associer au mieux ses communes membres à la procédure d'élaboration du PLUi.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acter le lancement de la procédure d'élaboration du PLUi par EBER et le mode de gouvernance dont la collaboration avec les Communes tel que proposé.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï cet exposé et délibéré, valide à l'unanimité le lancement de la procédure d'élaboration du PLUi et le mode de gouvernance proposé.

Questions orales/informations

- Conséquence sur l'urbanisme/ RNU : Denis explique que la commission urbanisme pourra soutenir ponctuellement quelques dossiers avec les règles définies en commission.
 - Projet sur la Zone Artisanale : information sur des projets privés qui restent à finaliser.
 - Projet Micro-crèche : Kelly Romatif fera passer un sondage que la mairie relaiera afin d'avoir un maximum de réponses.
 - Travaux d'investissements 2022 : éclairage extérieur du stade (parking gymnase) + automatisation du portail du stade (raison de sécurité) + installation d'un escalier + garde-corps à l'intérieur de l'atelier municipal afin d'accéder à la mezzanine (raison de sécurité) + aménagement intérieur atelier + Alarme bâtiments communaux seront présentés au budget primitif 2022.
- 19h55 : arrivée de Cathy
- Elaboration du planning pour les 2 tours pour les élections du 10 et 24 avril

Denis

- Avec l'arrivée de la fibre, il faudra redéfinir pour certaines habitations / lotissements les numéros de rue par la commission voirie.
- Elargissement de la voie devant la mairie : EBER accompagnera la commune et participera au financement de l'étude, s'occupera de la maîtrise d'œuvre pour le mode doux.
- Rappel : MONSTEROUX n'a pas participé au financement de la 4ème classe de Vernioz, à faire savoir.
- La journée « village propre » aura lieu le 02/04 (09/04 en cas de mauvais temps) effectuer une information

Départ de Valentine 20h10 // arrivée de Laurent G 20h15

Thierry :

- Ecole : le grenier a été vidé, ainsi que le 1^{er} étage durant les vacances scolaires de février. La salle de classe du 1^{er} étage a été transférée salle Paul Datry. Les travaux avancent bien (plaquiste). Un charpentier interviendra durant les vacances de paques, ainsi que les façadiers ; le reste de travaux sera réalisé durant les congés d'été.

Max:

- Max sera chargé du suivi du déploiement de la fibre

Jacques C : RAS

Magali: RAS

Pierre : RAS

Aurelie : RAS

Anais :

- Question d'un habitant sur le remplacement des panneaux de baskets : voir UJMM

Laurent V :

- Un marché de printemps sera organisé le 15/04

Laurent G :

- Point situation OVIV
- Commission cantine : bilan avec le prestataire AGAPRO sur la mise en conformité avec la loi EGALIM 2

Cathy : RAS

Fin du conseil municipal à 21h02

Le Maire,
Denis MERLIN

